

# Poignée de recettes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 109

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249726>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nations dans la partie orientale du Soudan et du Sahara, entre le lac Tchad et le Nil. La démarcation donne à la France, au Sahara, toute la chaîne des monts *Tibesti*, région peuplée de Tibbous, avec le Borkou, le Bilma et le Kamei; au Soudan l'important sultanat du *Quadaï*, capitale Abécher, le *Baghirmi*, capitale Masséna, le Dar-Runga, le Dar-Ferit et autres parties du bassin du Chari.

L'Angleterre conserve, soit pour elle, soit pour l'Égypte, les solitudes du Bahr-el-Ghazal, avec le sultanat plus important du *Darfour* et l'immense désert de Lybie.

En outre, une zone d'égalité fiscale, au profit des marchandises anglaises et françaises, est établie dans les territoires compris entre le Tchad et le Cameroun allemand, à l'Ouest; le Nil, à l'Est; le 3<sup>e</sup> degré de latitude, au Sud, et 14<sup>e</sup> degré 20 minutes, au Nord.

*Soudan Nilien.* — A la suite de cet accord, le gouvernement britannique, usant du droit de conquête, reconstitua, en dehors de l'action égyptienne et au sud de Wadi-Halfa, l'immense territoire du *Soudan* qu'on peut appeler *Nilien*. Le sirdar Kitchener, nommé gouverneur général, fait reconstruire Kartoum comme capitale et pousse activement les travaux du chemin de fer qui remonte le Nil; quant aux débris de l'armée derviche, poursuivis vers le Darfour, ils furent atteints en novembre dernier par le colonel Wingate, et, dans une dernière bataille, le kalife périt avec tous ses émirs. Ainsi finit le règne de terreur du Mahdisme esclavagiste, après avoir, pendant dix-sept ans, semé la destruction et la mort dans tout le bassin du haut Nil, où la population restante est évaluée à 7 ou 8 000 000 d'habitants à peine.

*Égypte.* — Abstraction faite du Soudan, le khédivat égyptien compte plus de 10 000 000 d'habitants, nombre qui s'accroît rapidement. La prospérité du pays s'augmentera encore par les deux barrages que les Anglais établissent sur le fleuve au-dessus de Syout et d'Assouan. Il se formera ainsi de grands réservoirs régulateurs pour la distribution des eaux d'irrigation dans les parties inférieures de la vallée.

Dans la *Tripolitaine* (1 000 000 d'hab.), on signale une expédition turque qui aurait pour but d'établir le protectorat du sultan sur le Quadaï, en dépit de l'influence préventive française.

La *Tunisie* (1 500 000 hab.) et l'*Algérie* (4 500 000) ne nous offrent rien de particulier cette année. La question des voies de pénétration projetées dans le Sahara y est toujours pendante.

Le *Maroc* (5 000 000 d'hab.) continue à s'isoler, et reste, grâce à la mésintelligence des puissances chrétiennes, le foyer le plus inaccessible du mahométisme et de ses pratiques esclavagistes inhumaines.

*Afrique occidentale française.* — Un décret du gouvernement vient de réorganiser ce vaste ensemble de possessions françaises, qui compte de 10 à 12 000 000 de nègres. En laissant comme territoires militaires les parties centrales du Soudan, entre Tombouctou et le 11<sup>e</sup> parallèle Nord, le reste du Soudan français est réparti entre les quatre colonies côtières, savoir: 1<sup>o</sup> le *Sénégal*, qui s'avance dans le bassin du Niger jusqu'à Djenné; 2<sup>o</sup> la *Guinée* française, qui comprend le Fouta Djalon et les sources du Niger; 3<sup>o</sup> la *Côte d'Or*, qui s'avance jusqu'au delà de Kong; 4<sup>o</sup> la *Dahoméy*, dont l'hinterland va jusqu'au Say, sur le Niger.

La *Nigéria* ou colonie anglaise du Bas-Niger compte de 15 à 20 000 000 habitants; elle renferme au Sud, dans le *Lagos*, des villes nègres considérables, telles qu'Abéokuta, et, au Nord, des sultanats musulmans, tels que le *Sokoto*, capitale Kano, et le *Bornou*, capitale Kouka près du lac Tchad.

Le *Cameroun* allemand, qui aboutit également au Tchad, compte environ 3 000 000 d'habitants, et le *Congo français* plus de 10 000 000 si on le prolonge jusqu'au Quadaï. Mais ici se placent quelques incidents à signaler.

Dans le but de s'assurer la possession du bassin oriental du Tchad, la France a organisé trois expéditions militaires convergeant vers ce point par le Nord, l'Ouest et le Sud.

1<sup>o</sup> La mission *Fouveau-Lamy*, partie depuis deux ans d'Algérie, s'est avancée à travers le Sahara en suivant sensiblement la route vers Idelès, région où périt Flatters en 1881. Malgré les bruits sinistres répandus, elle paraît avoir dépassé l'Air et être en marche vers le Tchad.

2<sup>o</sup> La mission des capitaines *Voulet* et *Chanoine* fut moins heureuse. Venue du Sénégal, elle était arrivée au Damergou, au nord de Sokoto, lorsqu'elle fut rejointe par le colonel Klobb, envoyé pour en prendre le commandement; mais, en juillet dernier, celui-ci fut tué par ordre de Voulet révolté, et l'expédition paraît s'être dispersée.

3<sup>o</sup> M. *Gentil*, qui, l'an dernier, avait fait si rapidement la reconnaissance du Chari et du Tchad, est chargé d'en prendre une possession plus effective, mais les corps d'avant-garde, conduits par de *Béahgle* et le lieutenant *Brettonnet*, ont été surpris et faits prisonniers ou massacrés dans le Baghirmi, par ordre du sultan Rabah. Celui-ci, aventurier esclavagiste venu des bords du Nil, parvint à conquérir le Bornou, où il règne depuis quelques années; dernièrement, il s'empara du Baghirmi, après le passage de M. *Gentil*, et il prétend dominer même sur le Quadaï. Ce sera pour la France un nouveau Samory à réduire.

Le *Congo belge* peuplé d'environ 20 000 000 de nègres, continue à prospérer, grâce spécialement à son chemin de fer de Matadi à Léopoldville, lequel, devenu l'entrée obligée de l'Afrique intérieure, est un vrai succès financier. Pendant que le capitaine Dhanis rétablit l'ordre aux confins du Bahr-el-Ghazal et du Nil, la paix règne ailleurs et les missions catholiques se développent à souhait.

L'*Angola portugais* (6 000 000 d'hab.) et le *Damara* ou *Sud-Ouest africain allemand*, ne nous offrent rien de notable cette année. Il en est de même sur l'autre Océan, du *Mozambique portugais* (3 000 000 d'hab.), du *Zanguebar méridional*, ou l'*Est africain allemand* (3 000 000 d'hab.), du *Zanguebar septentrional*, ou l'*Est africain anglais* (6 000 000 d'hab.), relié au Soudan anglo-égyptien, et de la *Somalie*, région peu habitée que se partagent l'Italie (Magadoxo), l'Angleterre (Berbéra, Zeila) et la France (Djibouti), d'où part le chemin de fer du Harrar. En Abyssinie, Ménélick règne en paix et ne semble pas se soucier de la question du Nil.

Sans nous arrêter non plus à *Madagascar* (4 000 000 d'hab.), dont l'annexion a fait disparaître la royauté des Hovas, revenons dans l'Afrique australe, où la rivalité des races anglo-saxonne et boër ou hollandaise a suscité une guerre malheureuse.

On sait que les Hollandais calvinistes s'établirent au XVII<sup>e</sup> siècle au cap de Bonne-Espérance et qu'ils y furent bientôt rejoints par des réfugiés huguenots français. Mais la colonie du Cap tomba en 1795 et 1806 au pouvoir de l'Angleterre. Pour n'avoir pas à se soumettre aux lois anglaises, proscrivant l'esclavage, les Boërs (nom synonyme de paysan ou campagnard), qui possédaient des esclaves nègres et hottentots, auxquels ils confiaient la garde de leurs immenses troupeaux, et que d'ailleurs ils traitaient assez humainement, préférèrent émigrer progressivement dans les solitudes du Nord; ils allèrent s'établir successivement dans le Natal, sur

le fleuve Orange et au Transvaal (contrée au delà du Vaal, affluent de l'Orange). Leurs *trecks* ou exodes s'avancent même actuellement dans le Damara et jusque dans l'Angola.

De leurs deux républiques, fondées en 1848, celle d'*Orange* vit son indépendance reconnue par l'Angleterre; il n'en fut pas de même du *Transvaal*, qui, en 1877, faillit périr sous les coups des Cafres révoltés, lorsque les Anglais les secoururent. Le Transvaal reconnut alors la suzeraineté anglaise, mais, dès 1881, victorieux des Anglais dans plusieurs combats, il reprit son indépendance, ce qui est devenu la cause déterminante du conflit actuel.

La découverte de l'or, surtout à partir de 1885, amena dans le pays une foule de mineurs anglais et autres, qui fondèrent dans le Witwatersrand la fameuse ville de Johannesburg. Celle-ci, en quelques années, compta 100 000 habitants, autant et même plus que le Transvaal ne compte de Boërs. Ces étrangers, ou *Uitlanders* réclamèrent dès lors des droits civils et administratifs, qui leur furent en partie refusés. La tentative coupable de Jameson, en 1897, faillit amener une guerre nouvelle.

Mais, dans ces derniers temps, l'Angleterre prenait fait et cause pour ses nationaux, exigea des conditions que le Transvaal, bien préparé à la guerre, rejeta. Le président Krüger envoya même un ultimatum le 10 octobre; puis, deux jours après, les troupes du général Joubert, alliées à celles de l'Orange, envahirent les territoires anglais et mirent bientôt le siège devant Ladysmith, à l'est dans le Natal. Mafeking et Kimberley, à l'ouest dans le Griqualand.

Il n'entre pas dans notre plan de relater les incidents militaires qui se sont passés: on attend anxieusement le résultat de la lutte.

L'Angleterre n'avait rien à gagner, mais au contraire beaucoup à perdre dans cette folle entreprise, qui lui coûtera un milliard au moins et ruinerà pour longtemps la tranquillité de ses colonies sud-africaines, en supposant même qu'elle les conserve.

Que deviendra notamment ce beau projet de chemin de fer et de télégraphe du « Cap au Caire », établis déjà jusqu'au Zambèze ou jusqu'au Tanganika, et qui devaient pousser à droite et à gauche des embranchements vers les deux Océans?

L'ouverture de l'Afrique à la civilisation est certainement due pour la plus grande part aux Anglais, et il est regrettable de voir leurs entreprises nouvelles compromises dans l'Afrique australe par la faute d'un ministre insensé et peut-être de spéculateurs sans scrupule.

(La fin au prochain numéro.)

## Poignée de recettes

*Pour assouplir la flanelle.* — La flanelle, vêtement d'hiver! Combien même de personnes délicates en portent toute l'année. A force d'être lessivée, la flanelle devient raide; pour corriger cet inconvénient et en maintenir la souplesse il suffit après l'avoir lavée à l'eau froide ou légèrement tiède, de la tremper pendant une heure ou deux dans le bain suivant:

|                    |          |
|--------------------|----------|
| Eau                | 1000 gr. |
| Ammoniaque liquide | 10 "     |

*Comment rafraîchir les noix.* — Pour donner aux noix sèches l'aspect et le goût des noix fraîches, il faut les plonger avec leur coque entière dans de l'eau légèrement salée, pendant cinq ou six jours; le sel, outre qu'il empêche l'eau de se corrompre, ôte aux noix le goût de tannin.

L'eau, pénétrant lentement à travers la coquille jusqu'à la chair de la noix, la gonfle et l'amollit : le fruit ouvert, on enlève, comme lorsque la noix est fraîche, la pellicule qui revêt l'amande, cette pellicule ayant un goût amer et causant une impression astringente au palais : la noix, alors, a une saveur plus douce et très délicate.

*Poudre contre le rhume de cerveau.* — Ceci est un remède de saison :

Acide salicylique . . . . . 0 gr. 20  
Cocaïne . . . . . 0 gr. 10  
Acide borique pulvérisé . . . . . 4 gr.  
Salol . . . . . 1 gr.

Vous mêlez, et vous prisez dans chaque narine en aspirant fortement.

*Compote de coings.* — Pelez et coupez en quartiers six beaux coings ; enlevez les pépins. Faites un sirop avec 150 grammes de sucre et 4 décilitres d'eau. Mettez les coings dans ce sirop et faites cuire doucement jusqu'à ce que les coings soient transparents et très tendres. Dressez les coings dans un compotier et versez le sirop dessus.

Le coing est astringent et salutaire pour l'estomac.

*Nettoyage du marbre.* — Un bon moyen pour enlever les taches du marbre, sur les lavabos, par exemple, consiste à faire une pâte avec de l'eau chlorurée et du blanc d'Espagne. On laisse séjourner cette pâte pendant quelque temps sur les taches et l'on rince à l'eau claire.

L'eau chlorurée s'obtient en mettant 60 grammes de chlorure de chaux dans un litre d'eau. On recommence deux ou trois fois la même opération jusqu'à ce que les taches aient disparu.

Pour les marques de rouille, le sel d'oseille déposé sous forme de pâte humide donne généralement un bon résultat.

Un peu de cire vierge dissoute dans de l'essence de térébenthine forme une excellente mixture pour donner un beau poli au marbre, une fois que toutes les taches ont été enlevées.

## Etat civil des Breuleux

### Naissances.

Décembre 1899.

4. Aubry Marc Paul, fils de Emilia à La Chaix. — 7. Pelletier Célinien Hyppolite, fils de Jules et de Daria née Bilat au Roselet. — 9. Voirol Joseph Léon, fils de Joseph et de Bertha née Boillat à La Chaix. — 13. Boillat Louis Ali Antoine, fils de Hyppolite Arsène et de Constance née Claude aux Breuleux. — 11. Aubry Germain Joseph, fils de Jules et de Régina née Aubry à La Chaix. — 18. Boillat Gérard Aurèle, fils de Paul et de Mathilde née Chopard aux Breuleux.

### Décès.

1. Aubry Antoine Henri, fils de Charles et de Bertha née Rebetez, né en 1899. — 3. Jeandupeux Léon Charles, fils de Alfred et de Herminie née Boillat, né en 1898. — 11. Aubry Marcel Ali fils de Charles et de Bertha née Rebetez, né en 1898. — 19. Boillat Pierre Joseph Célestin, fils de Pierre Ignace et de Marianne Boillat, époux de Mélanie née Boillat né en 1829.

Total pour 1899. 81 Naissances  
39 Décès.  
20 Mariages.

## Etat civil des Breuleux de 1800 à 1900.

### Naissances.

|                      |       |
|----------------------|-------|
| De 1800 à 1825. ---  | 532.  |
| " 1825 à 1850. ---   | 772.  |
| " 1850 à 1875. ---   | 1233. |
| " 1875 à 1900. ---   | 2095. |
| Total des Naissances | 4632  |

### Décès.

|                     |      |    |
|---------------------|------|----|
| De 1800 à 1825. --- | 358  | 1) |
| " 1825 à 1850. ---  | 473  |    |
| " 1850 à 1875. ---  | 692  |    |
| " 1875 à 1900. ---  | 1050 |    |
| Total des décès.    | 2573 |    |

### Mariages.

|                     |     |
|---------------------|-----|
| De 1800 à 1825. --- | 138 |
| " 1825 à 1850. ---  | 179 |
| " 1850 à 1875. ---  | 249 |
| " 1875 à 1900. ---  | 406 |
| Total des Mariages. | 972 |

(1) Dans les décès de la Section des Breuleux, il manque les années 1800 à 1802.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 407 du *Pays du Dimanche* :

### 420. CHARADE.

Casse-rôle. (Casserole).

### 421. RÉBUS GRAPHIQUE.

|         |      |   |          |
|---------|------|---|----------|
| mettrai | main | 7 | chef     |
| JE      | main |   | lettre O |

Je soumettrai demain cette lettre au sous-chef.

### 422. LE LANGAGE DES FLEURS.

LA BALSAMINE.

La *Balsamine*, surnommée *Ne me touche pas*, est l'emblème de l'*Impatience*. A l'approche de la maturité, sa capsule éclate au moindre contact et lance les graines qu'elle renferme.

### 423. MOTS EN CROIX.

L  
E  
O  
V I N C I  
A  
R  
D

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Cœcilia au Noirmont ; Ave, Corban.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un Transvaalien et son ami à Dolf en Ajoie ; Eva P. à Porrentruy ; Mes nièces ; Une devineuse réveillée à Bassecourt ; Le Solitaire de la Rouge-Terre ; Comte de Derendingen à Courroux ; Paul Kriger à Prétoria.

### 428. ENIGME.

On m'expose au vent, à la pluie,  
Aux rigueurs de chaque saison ;  
Mon maître a-t-il tort ou raison ?  
Moi, pour me venger, je publie  
Ce qui se fait dans sa maison.

### 429. HOMONYMES.

Comment l'aimez-vous ?

1° En ébène ou en ivoire.

2° Verte.  
3° En cuir.  
4° Bien harnaché.  
5° Dans la géographie.

Où le placez-vous ?

1° Sur l'échiquier.  
2° Dans une mare.  
3° Dans la main du cavalier.  
4° En Laponie.  
5° Sur la carte.

Qu'en faites-vous ?

1° La voisine du Roi.  
2° Un baromètre animé.  
3° Le frein du cheval.  
4° Un attelage.  
5° Un chef-lieu de département.

### 430. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

XXX XX XX 1. — Goûter de bébé.  
XX XX XX 2. — Empereur romain.  
XX XX XXXX 3. — Dans la mythologie

### 431. DEVISE.

Qui avait adopté cette devise ?

« Plus d'honneur que d'honneurs. »

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 13 courant.

## Publications officielles.

### Convocations d'assemblées.

*Bressaucourt.* — Le 11 à midi pour voter le budget et décider la prise des taupes.

*Courrendlin.* — Le 11 à 2 h. pour statuer sur la création d'une maison d'école, voter le budget et passer les comptes.

*Courfaivre.* — Le 4 février à 2 h. pour adopter un règlement de jouissances, s'occuper du cantonnier et du fontainier, ainsi que des jardins du Féca.

*Delémont.* — Assemblée bourgeoise le 4 à 10 h. 1/2 au château pour arrêter le budget et nommer une commission du vérification.

*Montignez.* — Le 4 à 2 h. 1/2 pour nommer un taupier et un garde champêtre et s'occuper du mur de cimetière.

*Morelier.* — Le lundi 5 à midi pour se prononcer sur les submissions relatives à la conduite d'eau.

*Roche-d'Or.* — Le 4 à 2 h. pour voter le budget.

*Vermes.* — Le 4 à midi pour nommer l'adjoint et approuver le budget.

## Cote de l'argent

du 31 janvier 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.